

Descriptif de module

Domaine : Economie et Services
Filière : Economie d'entreprise, à plein temps et en emploi
Orientation/axe : Métier

1. Intitulé de module Option secondaire 2026-2027

Code :

Type de formation :

Bachelor Master MAS DAS CAS Autres :

Niveau :

- Module de base
 Module d'approfondissement
 Module avancé
 Module spécialisé
 Autres

Caractéristique pour filière Economie d'entreprise :

Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon le règlement de filière Bachelor of Science en Economie d'entreprise

Type :

- Module principal
 Module lié au module principal
 Module facultatif ou complémentaire
 Autres :

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
 Module sur 2 semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps
 Autres :

2. Organisation Crédits ECTS : 5

Langue principale d'enseignement :

- Français Italien
 Allemand Anglais
 Autres :

3. Prérequis

Economie d'entreprise :

- PT : avoir validé les modules des semestres 1 et 2 des études à plein temps et avoir suivi les modules des semestres 3 et 4 des études à plein temps
- EE : avoir validé les modules des semestres 1 à 4 des études en emploi et avoir suivi les modules des semestres 5 et 6 des études en emploi

- Pas de prérequis
 Autres :

4. Compétences visées / Objectifs généraux

L'option a pour but de préparer les étudiant-e-s à mieux appréhender un futur environnement de travail dans le domaine public pour en comprendre davantage les enjeux et particularités.

A la fin de l'option, l'étudiant-e sera capable de :

Institutions et droit	<ul style="list-style-type: none">• Comprendre la structure et le fonctionnement des institutions publiques aux différents niveaux de gouvernance.• Identifier les sources du droit et leur articulation dans l'ordre juridique.• Appréhender le cadre juridique de l'action publique et de la décision institutionnelle.
Stratégie et politiques publiques	<ul style="list-style-type: none">• Examiner les logiques stratégiques des acteurs politiques et institutionnels.• Saisir les enjeux de gouvernance.
Management et RH	<ul style="list-style-type: none">• Appréhender les principes fondamentaux du management appliqués aux organisations publiques.• Analyser les enjeux de la gestion des ressources humaines dans un cadre institutionnel.
Finances publiques	<ul style="list-style-type: none">• Connaître les principes et le fonctionnement des finances publiques.• Analyser les processus budgétaires et les décisions financières des institutions publiques.

Communication institutionnelle	<ul style="list-style-type: none">• Identifier les spécificités de la communication des organisations publiques et institutionnelles.
--------------------------------	---

5. Contenu et formes d'enseignement

L'option abordera les thèmes suivants :

- Institutions et droit
- Stratégie et politiques publiques
- Management et RH
- Finances publiques
- Communication institutionnelle

Forme d'enseignement :

L'enseignement sera illustré par de nombreux exemples concrets issus de l'expérience des intervenant-e-s.

6. Modalités d'évaluation et de validation

L'OS sera clôturée par :

- **un-des travail-aux semestriel-s de groupe** dont le déroulement sera expliqué dans une directive séparée.

Disposition applicable aux travaux collectifs :

Tout comportement avéré prétéritant la bonne réussite d'un travail de groupe se verra sanctionné par l'exclusion de l'étudiant-e qui ne s'acquitte pas de ses devoirs envers le groupe. Si le travail de groupe doit être évalué par une note collective, l'étudiant-e exclu-e se verra attribuer la note 1. Aucune disposition particulière n'est prévue pour les membres restants du groupe réduit, ni en termes d'allègement de la charge totale devant être réalisée, ni en termes d'assouplissement du barème.

Règle(s) de validation :

Cf. modalités d'évaluation et de validation, résultat arrondi au 1/10 de point.

Critères de réussite :

$N \geq 4.0$:	Module acquis
$3.5 \leq N < 4.0$ (Fx) :	Remédiation du module
$N < 3.5$:	Répétition du module

7. Modalités de remédiation et de répétition

- Remédiation possible pour les examens
- Remédiation possible pour le travail individuel ou de groupe de la manière suivante :
 - les conditions de remédiation sont notifiées par mail au groupe ou à la personne concernée
- Pas de remédiation pour
 - les travaux de semestre individuels ou de groupe
 - les contrôles continus
- Autre (précisez) : en cas d'examen de remédiation (indépendamment de la session durant laquelle la remédiation a lieu)
 - la note de chaque travail de semestre éventuel, individuel ou de groupe, sera reprise
 - la note de chaque contrôle continu éventuel sera reprise avec la même pondération pour le nouveau calcul de la note de l'unité de cours remédiée
 - les points de bonus éventuels ne seront pas repris

8. Remarques

Dans l'éventualité d'une visite d'entreprise ou autre activité extra muros (sous réserve à ce jour), les frais de déplacement sont à la charge des étudiants.

9. Bibliographie

Fournie durant le cours

10. Enseignants

- Maëlle Willemin, enseignante en droit et responsable du Site de Delémont de la HEG Arc
- Thierry Bregnard, enseignant en finance et chercheur à la HEG Arc jusqu'en 2025
- Nathalie Barthoulot, Ministre au sein du Gouvernement jurassien de 2015 à 2025
- Pauline Chappuis, formatrice en prise de parole / art oratoire
- Mathias Froidevaux, Délégué intercantonal à la formation, République et Canton du Jura
- Pierre Bersier, Chef du Service financier, Ville de Delémont
- Autres éventuels différents intervenants internes et externes

Nom du responsable de module : Maëlle Willemin

Descriptif validé le XX août 2026 par le Conseil de Direction HEG Arc